



Réseau des
Grands Sites
de France

- Le Réseau fédère les collectivités gestionnaires de Grands Sites de France labellisés et en projet.

- Le Réseau porte le Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux.

À noter

- Mise en ligne des interventions et présentations des **Rencontres 2017** "Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires?"

- Appel à candidatures pour le **Grand Prix national du Paysage 2018** (date limite de dépôt : 11 mars)

- **Demandes de labellisation en cours** pour l'Année européenne du patrimoine culturel 2018

Photo du mois



Dune du Pilat sous la neige ©Syndicat mixte de la Dune du Pilat

C'est l'hiver et les Grands Sites de France ont revêtu leur manteau de neige ! [Voir l'album complet](#)

Agenda

- 28 février : Petit déjeuner-échanges au **Salon international de l'Agriculture** "Paysages et races emblématiques, quelles perspectives d'action pour les Grands Sites de France ?" (stand du Cantal - 10h) - [Voir toutes les animations des Grands Sites](#)

- 4 et 5 octobre : 20èmes Rencontres du Réseau des

- 1^{er} janvier : Nouvelle gouvernance pour le Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Syndicat mixte du Grand Site a cédé la place à la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes pour le portage de la démarche Grand Site de France. Lors de la dernière réunion du Comité syndical réuni sous la présidence de Jean-Luc Aigouy, et en présence de la Présidente du Département et du Sous-Préfet de Florac, les membres ont pris les diverses délibérations nécessaires à la dissolution du Syndicat mixte du Grand Site. Si la structure disparaît sous sa forme actuelle, ses missions ne sont pas pour autant abandonnées. Elles seront reprises et renforcées par un Syndicat mixte de bassin versant du Tarn-amont (gestion de l'eau et des milieux aquatiques) et par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (Opération Grand Site, Natura 2000, SPANC, chute de blocs).

- 1^{er} janvier : Evolution du Syndicat mixte du Grand Site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata

Le Syndicat mixte se compose désormais de trois collectivités : la Ville d'Ajaccio, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et la Collectivité de Corse (qui s'est substituée au Conseil Départemental de la Corse-du-Sud au 1^{er} janvier 2018). Chacune est représentée par quatre membres et quatre suppléants. La participation de la Communauté d'Agglomération s'appuie sur sa compétence en matière de protection et de restauration de sites naturels, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. **En savoir plus** (<http://www.parata-sanguinaires.com/>)

- 3 janvier : Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez marqués par le passage de la tempête Eléonor

Au-delà des deux digues d'Ambleteuse et Wimereux éventrées, les espaces naturels du Grand Site de France, et plus particulièrement le cordon dunaire allant du Cap Gris-Nez à Wissant, ont subi les assauts de la tempête Eléonor et ses vents couplés à de grandes marées aux coefficients supérieurs à 100. Glissement de terrains,

Suivez-nous

www.grandsitedefrance.com

 Page du RGSF

 Page du Pôle international

 Chaîne Youtube RGSF

 Compte Twitter du RGSF

 Compte Flickr du RGSF

 Compte Instagram du RGSF

érosion de la terrasse, dunes taillées en microterrasses... sont autant de stigmates encore visibles. Le tout dans un contexte en évolution où les intercommunalités ont désormais compétence pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Si le territoire panse ses plaies, il s'organise à l'initiative du Sous-préfet de Boulogne-sur-Mer qui réunira prochainement les acteurs locaux. **En savoir plus** (<http://www.lesdeuxcaps.fr/>)

● 4 janvier : Etude de restauration et de valorisation du Fort de Porh Puns

Cette étude a permis d'exposer les priorités de restauration (affouillements sur les bastions Sud-Ouest et Nord-Est) et de sécurisation de Porh Puns, propriété du Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon depuis 2007. L'étude permet d'envisager l'allongement du circuit de visite en surface, d'identifier la pertinence d'axer cette restauration sur le 19^e siècle, le fort étant l'un des rares monuments à posséder des éléments aussi bien conservés de cette période, et d'affirmer la cohérence historique de réimplanter un canon sur la plateforme du fort. **En savoir plus** (<http://www.site-gavres-quiberon.fr/>)

● 5 janvier : Bannière "Patrimoines de France"

Le RGSF, Sites et Cités Remarquables de France, l'ABFPM, la Fédération des PNR, Les Plus Beaux Détours de France se sont réunis pour finaliser la note de présentation et la charte d'un projet de bannière commune pour la promotion du patrimoine français à l'international afin de pouvoir présenter ce projet à leurs partenaires ministériels, ministères de la Culture, des Affaires étrangères, de l'Environnement, du Tourisme... Ce projet qui s'inscrit dans les suites du rapport de Martin Malvy au Ministre des Affaires étrangères sur la promotion à l'international du patrimoine de la France a pour objectif de faciliter la promotion du patrimoine naturel, culturel et immatériel français au niveau européen et à l'international dans le respect de valeurs partagées : préservation du patrimoine, diffusion du tourisme dans les territoires ruraux et développement durable.

● 7 janvier : Les Hivernales au Puy de Dôme

Pendant les vacances de Noël, petits et grands ont pu profiter d'une patinoire de 200m² installée au sommet du puy de Dôme avec vue sur les monts enneigés du Sancy. Entièrement écologique, la patinoire ne consomme ni eau, ni électricité et est constituée de glace synthétique autolubrifiante qui assure des sensations de glisse comparables à la glace naturelle. En pied de site, les plus jeunes – de 2 à 12 ans – ont profité de baptêmes à poneys autour d'un parcours ludique de 15 minutes sur les chemins carrossables à proximité de la maison de site. Après un voyage en train à crémaillère et une balade revigorante au sommet du puy de Dôme, la visite s'est terminée par un tour de poneys guidé par plusieurs accompagnateurs de centre équestre. **En savoir plus** (<http://volcan.puy-de-dome.fr/accueil.html>)

● 8 janvier : Arrivée de Mathieu Battais, chargé de mission Grand Site Cirque de Sixt-Fer-à-Cheval

La démarche Grand Site de France lancée depuis les

années 2000 connaît un nouvel élan avec l'arrivée à Sixt-Fer-à-Cheval d'un chargé de mission pleinement dédié au pilotage du dossier. Mathieu Battais aura pour mission de mettre en œuvre cette opération portée par la mairie et le Conseil départemental de Haute-Savoie, en collaboration étroite avec les services de l'Etat. Fort de son acquis au sein de l'inspection régionale des sites d'Ile-de-France et de son expérience passée dans une structure de labellisation dans les domaines du tourisme et de l'environnement, Mathieu Battais s'attachera à trouver les équilibres nécessaires au bon aboutissement du projet. La commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le Conseil départemental de Haute-Savoie sont associés depuis 2013 au sein du syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval. Le recrutement en 2018 d'un chargé de mission dédié à la démarche Grand Site marque une nouvelle étape vers la concrétisation de l'opération.

- 9 janvier : Projet de diplôme à l'Université de Bourgogne "Gestion intégrée des patrimoines et stratégies territoriales"

Le RGSF, représenté par Vincent Guichard, directeur du Grand Site de France Bibracte-Mont Beuvray, a été sollicité pour participer à la mise en place de ce diplôme universitaire élaboré avec l'appui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la DRAC et des institutions régionales en lien avec le patrimoine. Celui-ci devrait voir le jour en janvier 2019 et coïncider avec le lancement des expériences d'ateliers urbains issus du rapport remis au Premier ministre par Yves Dauge sur les villes petites et moyennes en difficulté disposant d'un site patrimonial remarquable (SPR), qui nécessitera la mise en place de chefs de projet aux compétences adaptées. Le programme se développera sur 80 à 100 heures étalées sur une année, avec une composante forte de travail en atelier sur les dossiers apportés par les personnes formées.

- 9 janvier : Les élus de la Baie de Somme rencontrent Nicolas Hulot sur l'éolien offshore

Les élus de la Somme se sont entretenus avec le ministre de la Transition écologique et solidaire sur le projet d'éoliennes en mer au large du Tréport et de Mers-les-Bains. Stéphane Haussoulier, président du Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, Emmanuel Maquet, député de la Somme, Michel Delépine, maire de Mers-les-Bains et Jérôme Bignon, sénateur de la Somme, étaient présents. Ils ont ainsi pu développer les arguments qui motivent leur opposition à ce projet : le parc naturel marin et la zone de pêche. Ils ont rappelé que le littoral picard, labellisé Grand Site de France, est urbanisé à hauteur d'à peine 10 % sur 70 km, ce qui démontre son extrême richesse environnementale et patrimoniale. Emmanuel Maquet a fait savoir qu'il déposerait un amendement visant à faire intervenir le débat public avant le choix définitif de la zone d'implantation. **En savoir plus**
(<http://www.baiedesomme.org/actu/4641-eoliennes-offshores-nicolas-hulot-recoit-stephane-haussoulier>)

- 10 janvier : Route du rhum, maîtriser l'affluence au Cap Fréhel

L'organisateur de la manifestation, l'Etat et l'ensemble des partenaires institutionnels locaux travaillent ensemble pour

accueillir cet événement sportif d'ampleur nationale dont la prochaine édition aura lieu en novembre 2018. Afin de trouver un équilibre entre accueil du public, conditions de sécurité et respect des sites, plusieurs pistes sont envisagées : veiller aux espaces naturels protégés et aux aménagements récents du cap ; accueillir au mieux le public avec une "jauge" maximale pour ne pas dépasser la capacité maximale du milieu (avec un système de navettes, et en privilégiant les mobilités douces) ; envisager un déplacement plus au large de la bouée, afin de diluer la fréquentation sur le site et notamment sur des espaces moins sensibles que ceux de la pointe ; communiquer dans ce sens et de manière adéquate sur la manifestation... Ce travail partenarial reste à préciser ces prochains mois, mais la dynamique "Grand Site de France" en cours, et les travaux réalisés par le Conservatoire du littoral en lien avec la Commune de Plévenon, ont permis d'ores-et-déjà de mieux intégrer les problématiques naturelles et paysagères. **En savoir plus** (<https://www.grandsite-capserquyfrehel.com/index.php?id=1>)

- 10 janvier : Un projet éolien écarté en limite du Grand Site du Puy Mary Volcan du Cantal

Le tribunal administratif a rejeté le recours déposé par le promoteur du parc éolien de Salvaque contre la décision du préfet de refuser le permis de construire pour ce parc en milieu naturel, implanté en crête. La motivation du préfet reposait sur le fait que ce projet était "susceptible de porter atteinte au paysage naturel et à la perception des monuments protégés", en s'appuyant sur l'article R.111-21 du code de l'urbanisme. Lors de l'enquête publique, le RGSF avait apporté une contribution au travers d'une analyse paysagère de l'impact du projet. **En savoir plus** (<https://www.puymary.fr/>)

- 11 janvier : Atelier de travail à Sainte-Victoire sur "La valeur ajoutée d'un Grand Site de France dans la création d'une offre touristique"

A la demande du Grand Site de France en phase de renouvellement de son label, le RGSF a animé un atelier de travail auprès d'une trentaine de personnes du territoire : élus locaux, socio-professionnels du monde du tourisme, des activités de pleine nature, de l'agriculture, de la viticulture, du web, de la culture et de la foresterie. Les retours ont été extrêmement positifs. **En savoir plus** (<http://www.grandsitesaintevictoire.com/>)

- 15 janvier : Falaises d'Etretat – Côte d'Albâtre

Journée de travail à Paris entre l'équipe du Département de Seine-Maritime en charge du Grand Site, l'inspecteur des sites de la DREAL Normandie et le RGSF autour du futur dossier d'Opération Grand Site (programme d'actions et projet). Sur la base des études et des actions déjà réalisées, le contenu et la forme du dossier attendu ont pu être affinés. Cette réunion sur-mesure a aussi permis d'échanger sur le calendrier du déroulement du projet et de répondre aux différentes questions du Grand Site. **En savoir plus** (<https://www.seinemaritime.fr/docs/plaquettes-falaises-operation-grand-site.pdf>)

- 16 janvier : Journée des Paysages "Ce que le paysage doit à la nuit"

Le Réseau des Grands Sites de France est intervenu lors cette journée d'échanges organisée par le bureau des paysages du ministère de la Transition écologique et solidaire, afin de présenter la malle pédagogique des Grands Sites de France. Axé sur la découverte sensible des paysages, ce nouvel outil conçu par le RGSF et CitéMômes et dont le lancement est prévu en 2018, s'appuie sur une série de jeux immersifs pour comprendre ce qu'est un paysage, les éléments qui le composent, les acteurs qui interagissent dessus, etc. Au cours de cette journée organisée en partenariat avec le CNRS, plusieurs recherches-actions sur les paysages nocturnes, la pollution nocturne ou encore la perception du paysage pour les personnes non-voyantes ont été présentées. **En savoir plus** (http://www.cnrs.fr/inee/communication/breves/docs/Prgm_journees_paysages_2018.pdf)

- 16 janvier : Conseil d'administration d'Icomos France

Compte rendu de l'Assemblée générale d'Icomos International et du symposium scientifique associé, qui a eu lieu à New Delhi en décembre 2017. Au cours de celle-ci, une résolution sur le multilinguisme et la diversité culturelle, préparée conjointement par le bureau de l'Icomos, le comité français et le comité belge a été adoptée. Un groupe francophone s'est constitué. Lassinan Traoré, gestionnaire du site de Grand Bassam (Côte d'Ivoire) et stagiaire 2015 de la formation internationale du RGSF a pu participer à cette Assemblée générale et à un atelier animé par Jean-Pierre Thibault d'Icomos France sur les valeurs patrimoniales, et plus particulièrement sur les liens nature-culture. Par ailleurs, Icomos France va proposer un travail de bilan de la Charte de Venise dans le cadre de l'année européenne du patrimoine et va relancer son groupe de travail Patrimoine mondial. **En savoir plus** (<http://france.icomos.org/>)

- 17 janvier : "Manifeste pour une frugalité heureuse"

Face aux bouleversements climatiques, environnementaux, énergétiques et sociétaux, Philippe Madec (architecte urbaniste), Dominique Gauzin Muller (architecte) et Alain Bornarel (ingénieur) défendent une architecture et un aménagement des territoires urbains et ruraux sobres en énergie, en matière, en investissements... **En savoir plus** (<https://www.linkedin.com/pulse/manifeste-pour-une-frugalite%C3%A9-heureuse-philippe-madec>)

- 18 janvier : Réunion "Site d'exception" avec la Région Bretagne

Le service tourisme de la région Bretagne est venu présenter au syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, à Morbihan Tourisme et à la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (structure porteuse de la destination Bretagne Sud - Golfe du Morbihan) sa politique de "Site d'Exception". Dans le cadre de cette politique, la région peut apporter un soutien technique et financier à la réalisation d'études ou de travaux permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs sur le site. Un diagnostic des fonctions stratégiques touristiques va maintenant être réalisé afin de cibler les actions à mettre en avant dans le cadre de ce projet. **En savoir plus** (<http://www.site-gavres-quiberon.fr/>)

- 19 janvier : Grand Site de France Duval Mont...

- 19 janvier : Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal

Réunion de travail entre le RGSF et Jean Privat, chef de projet du Grand Site de France, sur le bilan des réunions thématiques qui se sont déroulées avec les partenaires du territoire. **En savoir plus** (<https://www.puymary.fr>)

- 22 janvier : Point d'étape du chantier de l'Opération Grand Site Combe d'Arc

Côté liaison piétonne et belvédère, après l'étape incontournable de sécurisation des falaises, les deux ouvertures paysagères prévues ont été réalisées créant deux nouveaux points de vue inédits sur l'arche du Pont d'Arc. La préparation des zones à encorbellements se poursuit de part et d'autre du belvédère et la construction des 700m de murets de séparation du futur cheminement piéton va prochainement démarrer. Côté plage amont du Pont d'Arc, les terrassements avancent, l'observatoire de chantier est en place et les travaux de construction du bâtiment de toilettes démarreront prochainement. Ces travaux, aussi impressionnants soient-ils, ont pour objectifs de requalifier le site sur un plan paysager, en intégrant la dimension environnementale, et de mieux maîtriser les incidences de la fréquentation en améliorant l'accueil du public, notamment piéton. A titre d'exemple : l'arrachage de vigne à ce stade du projet vise à réensemencer pour stabiliser les sols, avant de replanter de la vigne sur une plus grande surface d'ici 1 ou 2 ans, et la surface de parkings va être grandement diminuée tandis que plus de 3kms de cheminements piétons seront créés.

En savoir plus (http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/operation-grand-site/uploads/2018/01/Point_etape-travaux-OGS-15-janvier-2018.pdf)

- 23 janvier : Réunion des gardiens des refuges du Massif du Canigó

Comme chaque année, les 5 gardiens se sont réunis pour dresser le bilan de la saison écoulée et préparer la saison à venir. Les gardiens ont constaté une augmentation significative des randonneurs faisant le Tour du Canigó et une hausse importante des réservations en ligne dont le Syndicat mixte du Grand Site de France a coordonné la mise en place dans le cadre du portail web de l'itinérance : www.montourducanigo.fr (<http://www.montourducanigo.fr>) . Cette matinée de travail s'est poursuivie par la restitution de l'étude pour la requalification des refuges gardés portée par le Syndicat mixte. **En savoir plus** (<http://www.canigo-grandsite.fr>)

- 23 janvier : Renouveau du label Grand Site de France pour le Marais poitevin et les Gorges de l'Hérault

Obtenu une première fois en 2010, le label Grand Site de France est de nouveau attribué au Parc naturel régional du Marais poitevin, structure porteuse de la démarche. Le renouvellement du label sera notamment l'occasion de poursuivre la valorisation du site et d'anticiper le paysage de demain avec le remplacement progressif des frênes, arbres emblématiques du marais aujourd'hui fragilisés. Dans le cadre du renouvellement du label, le périmètre du Grand Site de France Gorges de l'Hérault passe de 5 à 10 communes et de 10 000 à 20 000 hectares pour inclure la totalité du site classé. Il concerne désormais trois communautés de communes : Vallée de l'Hérault, Grand

communautés de communes (vallée de l'Hérault, Grand Pic St Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises). Les grands axes pour les six années à venir seront notamment de poursuivre la préservation des paysages, de restaurer et mettre en valeur le patrimoine culturel et architectural et d'améliorer la qualité de l'accueil touristique. **En savoir plus** (<http://www.grandsitedefrance.com/fr/actualites/affiche/570.html>)

- 24 janvier : Les Direccte, partenaires des Grands Sites de France

Le RGSF était invité par la **Direction générale des entreprises**, (<https://www.entreprises.gouv.fr/dge>) sous-direction du tourisme, à présenter la démarche et les actions des Grands Sites de France aux référents "tourisme" des Direccte. Ce rendez-vous riche en échange a aussi permis de mettre en lumière que si certains Grands Sites travaillent bien avec leur Direccte, d'autres les méconnaissent. Ainsi les contacts par territoire ont été diffusés de part et d'autre pour un travail plus approfondi et de meilleurs rapprochements. **En savoir plus** (<http://direccte.gouv.fr/>)

- 24 janvier : Atelier autour de la démarche Grand Site de France et programme d'actions OGS

Anne Vourc'h, directrice du RGSF, Soline Archambault, responsable communication et Jean-Marie Petit, expert auprès du RGSF ont animé cette demi-journée qui a rassemblé 9 Grands Sites ayant rejoint récemment la démarche ou en cours d'élaboration de leur programme d'actions OGS. Après une mise en commun permettant d'appréhender l'avancement de chaque site et leurs interrogations, le RGSF est revenu sur les fondamentaux des OGS, les différents acteurs associés, le rôle de la structure de porteuse et de l'Etat, la communication en phase OGS, la concertation... Un dernier temps consacré à l'élaboration du dossier OGS a permis de répondre aux questions des participants concernant la temporalité, le périmètre ou encore le passage en CSSPP.

- 25-26 janvier : Séminaire annuel des directeurs et directrices du Réseau des Grands Sites de France

48 participants représentant 34 Grands Sites ont participé à l'élaboration de la feuille de route collective du Réseau des Grands Sites de France pour 2018, en matière d'appui aux membres, de communication et d'action internationale. Parmi les thèmes ayant émergé : l'articulation entre les projets Grand Site de France et les outils d'urbanisme, la mobilisation des habitants et des professionnels autour de la démarche Grand Site de France, les projets éoliens sur des territoires de Grands Sites ou à proximité... La Caisse des Dépôts, partenaire et soutien financier du RGSF, a présenté l'accompagnement proposé par Territoires Conseils aux collectivités locales. Juliette Faivre et Anne Marvie du bureau des Paysages au ministère de l'Environnement sont intervenues pour présenter les actions en cours contribuant à la politique du paysage. Caroline Vendryes et Isabelle Poulet, du bureau des Sites, ont fait un point d'actualité sur les sites inscrits et classés, les labellisations Grands Sites de France et ont présenté les premières résultats de l'étude menée par l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat (APIE) sur la notoriété des sites classés et du label Grand Site de France.

NOTIÈRE DES SITES CLASSÉS ET DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE.

- 29 janvier : Un périmètre étendu pour le Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun

Dans la perspective du renouvellement du label et afin de fédérer les partenaires et les moyens autour du Grand Site de France, les collectivités territoriales concernées sont convenues de faire évoluer la gouvernance du Grand Site de France ainsi que le portage du label national. Le syndicat mixte évolue donc dans son appellation, son périmètre, sa composition, ses moyens ainsi que ses modalités de fonctionnement. Le nouveau périmètre du Grand Site de France intégrera la totalité du territoire des communes de Beuzec-Cap-Sizun, Goulien, Cléden-Cap-Sizun, Plogoff et Primelin. L'installation du nouveau syndicat mixte est envisagée pour le mois de mars 2018, une fois que les organes délibérants des membres (Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz, Conseil départemental du Finistère et Conseil régional de Bretagne) auront statué. **En savoir plus**

(<https://www.pointeduraz.com/fr/content/r%C3%A9flexion-sur-l%E2%80%99extension-du-p%C3%A9rim%C3%A8tre-du-grand-site-de-france>)

- 30 janvier : Cirque de Navacelles : plan signalétique et Conférence Grand Paysage

L'objectif du plan signalétique est de servir de référence aux différents maîtres d'ouvrage sur le territoire et ainsi améliorer l'orientation et l'information, avoir une signalétique harmonisée et actualisée, mais également permettre la mise en conformité du territoire avec la réglementation sur la publicité. La réunion qui s'est tenue avec les maîtres d'ouvrage et services a permis à chacun de présenter son diagnostic, ses prévisions et ses attentes pour le travail du bureau d'étude à venir sur l'année 2018. La première Conférence Grand Paysage a réuni les services de l'Etat, DREAL, SDAP, DDTM, les services urbanisme des Communautés de communes et les CAUE du Gard et de l'Hérault, l'Entente Causses et Cévennes et le CPIE des Causses méridionaux. Elle a permis d'évaluer la cohérence des documents d'urbanisme actuels et en projet avec la Charte paysagère et architecturale du Grand Site de France du Cirque de Navacelles, le suivi de la charte et ses outils de communication (exposition, réunion publique d'information). Quelques jours plus tôt, les chargés des missions SCoT du Pays Cœur d'Hérault et le Grand Site avaient travaillé ensemble sur la prise en compte des études de référence du Grand Site de France, plus particulièrement la charte architecturale et paysagère, dans ce SCoT qui regroupe 3 Communautés de communes. **En savoir plus** (http://www.cirquenavacelles.com/?language=fr_fr)

- 30 janvier : Sensibiliser et informer les élus des sites classés et inscrits

Le site de Vézelay et du Vézélien (colline et paysages alentours) bénéficie d'assez longue date d'une protection complète (site classé et site inscrit, secteur sauvegardé, reconnaissance UNESCO). Malgré une présence de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et de l'UDAP toujours plus importante sur le territoire du Vézélien, une augmentation significative du nombre des infractions a été constatée (défrichements, arrachage de haies, non respect des prescriptions des autorisations, coupes à blanc). Afin

d'y remédier, une action de communication a été mise en place par Laurence Ruvilly, inspectrice des sites à la DREAL, afin de rencontrer les 18 conseillers municipaux du Grand Site du Vézélien qui couvre le site classé et le site inscrit. Outre la sous-préfecture, étaient présents l'ABF, l'ONCFS, la DREAL. Une permanence commune mensuelle à Saint-Père, au cœur du site, est également assurée avec la DREAL et l'ABF pour rencontrer in situ les porteurs de projet. Et les suites positives sont nombreuses : presque 100 % d'avis favorables et d'autorisations pour les dossiers vus durant la permanence, présence tangible sur le terrain, reconnaissance locale, dialogue permanent avec les élus.... mais également découverte des infractions quasiment en temps réel. **En savoir plus**

(<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/tout-savoir-sur-le-site-protège-du-vezélien-a6678.html>)

- 30 janvier : Conférence des aires protégées de l'Agence française pour la Biodiversité (CAP-AFB)

Réunissant les structures qui composaient l'ex GIP Atelier technique des aires protégées, dont le RGSF, elle est présidée par Michael Weber, Président de la fédération des PNR. Cette seconde réunion a été largement centrée sur les éléments de stratégie pour les aires protégées que la CAP pourraient porter au sein de l'AFB. Plusieurs participants ont évoqué le besoin que des thèmes essentiels pour les gestionnaires tels que l'accueil du public, les sports de nature et la responsabilité des gestionnaires, ainsi que le paysage devaient être pris en compte par l'AFB. **En savoir plus**

(<https://www.afbiodiversite.fr/fr/gouvernance-de-lagence>)

(<https://www.afbiodiversite.fr/fr/gouvernance-de-lagence>)

À venir

- Février à juin : **exposition du CAUE de Saône-et-Loire** (<https://www.caue71.fr/>) "Réhabiliter sa maison"

- 28 février : Petit déjeuner-échanges au **Salon international de l'Agriculture** (<https://www.salon-agriculture.com/>) "Paysages et races emblématiques, quelles perspectives d'action pour les Grands Sites de France ?" (stand du Cantal - 10h)

- **Voir toutes les animations des Grands Sites** (<http://www.grandsitedefrance.com/fr/actus/573-les-grands-sites-de-france-au-salon-international-de-l-agriculture>)

- 8 mars : Colloque **"Paysages métaboliques ? Paysages circulaires ?"** (<http://www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie/Colloque-paysages-metaboliques-paysages-circulaires.htm>) à l'ENSP Versailles

- 15 au 18 mars : Le RGSF, lauréat des Palmes du tourisme durable, au **Salon mondial du tourisme** (<https://www.salons-du-tourisme.com/Paris>) (Paris)

- 5 avri : Journée d'étude/réflexion sur le thème "Architecture, paysages et identités des territoires ruraux" à Paris - Préinscription contact@nouvelesruralités.org (<mailto:contact@nouvelesruralité%C3%A9s.org>)

- 23 au 28 mai : **Fête de la nature** (<http://www.fetedelanature.com/>) sur le thème "Voir l'invisible"

- 30 mai au 5 juin : **Semaine européenne du développement durable** (http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2018?count_evenements=1288&nb_results=0)

sur le thème "Villes

et Territoires de demain"

- 2 et 3 juin : Le RGSF au week end sur le tourisme durable "Changeons d'AIR(S)" à la Fondation Goodplanet (Paris)

- 16 et 17 juin : **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** (<https://www.patrimoinedepays-moulins.org/inscription-2018>) sur le thème "L'Animal et l'Homme"

- 4 et 5 octobre : 20èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France (Aven d'Orgnac et Gorges de l'Ardèche-Combe d'Arce)